

Mesdames, Messieurs,

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Ouverture du Conseil municipal à 20h40 le MARDI 21 MAI 2019

Etaient présents

Présents	Pouvoirs
Daniel DESFOUX	
Nathalie HEBEL PINON	
Frédéric ANDRIAMARO-RAOELISON	Cécile BOSSER
Catherine AZE	Jean-Claude FORTIER
Jean-Claude LEROUXEL	
Johanna PEYRAT	
Fabrice LEVASSEUR	
Jean-Claude MAGNE	
Didier MEISSNER	
Eric BOUCHER	

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose que le Conseil municipal doit désigner son secrétaire de séance.
Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :
De nommer Jean-Claude MAGNE secrétaire de séance

VOTE	
Pour	10
Contre	
Abstention	

2. Demande de protection fonctionnelle pour Mr Le Maire D Desfoux

Annexe 1

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE	
Pour	4
Contre	7
Abstention	

3. Allongement de la durée de garantie des emprunts LSVO

Annexe 2

Monsieur le maire expose la demande faite par LSVO par courrier recommandé reçu le 13 avril dernier en Mairie.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

⇒ **AUTORISE** et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE	
Pour	
Contre	12
Abstention	

4. Proposition d'augmentation du prix de vente des sacs végétaux au public

Annexe 3

Monsieur le Maire explique que le SMIRTOM s'est engagé à mettre à disposition des habitants de la commune, des poubelles pour les déchets végétaux, et propose donc que le prix de vente des sacs végétaux soit réévalué à 7.50 € au lieu de 5 € (le lot de 25 sacs).

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande que ce point soit reporté au prochain conseil.

5. Tableau détaillé des demandes de subvention accordées suite au vote du budget

Annexe 4

Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif des demandes de subventions.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande que ce point soit reporté au prochain conseil.

6. Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public avec l'association « La Cabane »

Annexe 5

Mr le Maire expose :

La commune de Butry en délibérant en janvier 2018 a décidé de soutenir l'association « La Cabane » dans la poursuite de ses objectifs liés à la création d'un café solidaire fondé sur l'échange, en lui mettant à disposition des locaux situés : 1 avenue de la gare à Valmonfois.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le renouvellement de cette convention.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

⇒ **AUTORISE** et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE	
Pour	12
Contre	
Abstention	

7. Convention de financement entre la commune de Butry sur Oise et le SICTEU

Annexe 6

Mr le Maire expose, l'objet de cette convention ayant pour but l'extension du réseau d'assainissement au niveau de la rue Pasteur y compris la tranche conditionnelle. La mission de maîtrise d'œuvre pouvant être confiée au bureau d'étude INTEGRALE ENVIRONNEMENT, et les travaux attribués au groupement VOTP/DESPIERRE.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

⇒ **AUTORISE** et **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE	
Pour	12
Contre	
Abstention	

8. Information sur les devis ARATICE et ACME.

Annexe 7

Monsieur le Maire développe le contenu et les motivations de ces deux devis.